



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

**LBDH/005/2020**

**Kampala, le 02/05/2020**

## **DECLARATION DE LA LIGUE ITEKA SANCTIONNANT LE RAPPORT BILAN PUBLIE SUR LES CONSEQUENCES DU 3<sup>ème</sup> MANDAT CONTROVERSE DU PRESIDENT PIERRE NKURUNZIZA SUR LA VIE DU PAYS DU 25 AVRIL 2015 AU 25 AVRIL 2020**

Depuis le 25 avril 2015 à nos jours, cinq ans se sont écoulés que le Burundi est plongé dans une crise politique sans précédent déclenchée par la décision du Président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat inconstitutionnel et en violation de l'Accord d'Arusha. Des manifestations de contestation contre ledit mandat organisées par des leaders des partis de l'opposition et ceux de la société civile ont été suivies d'une répression féroce et sans merci observée jusqu'à nos jours. Suite au système de répression mis en place par le pouvoir, des crimes graves tels que des exécutions extrajudiciaires, des assassinats ciblés, des disparitions forcées, des actes de torture et des violences sexuelles ainsi que des arrestations et détentions arbitraires ont été observés dans le pays et des centaines de milliers de burundais ont été contraints à l'exil dans les pays limitrophes et dans le monde. Egalement, au cours de cette période, le phénomène de cadavres non identifiés retrouvés dans différents coins du pays s'est accentué et leur inhumation précipitée par des agents de l'administration en complicité avec des éléments de la police et de la milice Imbonerakure a été observée. Un autre phénomène très inquiétant des assassinats perpétrés par des gens non identifiés a été observé.

Ainsi, au bout de 5 ans du troisième mandat illégal de Pierre Nkurunziza, depuis le 25 avril 2015 à avril 2020, la Ligue Iteka dresse un bilan très sombre de violations graves des droits de l'homme où 2245 personnes ont été tuées dont 255 femmes, 555 portées disparues, 1006 torturées, 10907 arrêtées arbitrairement et 253 victimes de VSBG.

Au cours de cette période de crise politique, des initiatives régionales et internationales ont été engagées en vue du dénouement de la crise mais ces initiatives se sont soldées par un échec suite au refus du Gouvernement du Burundi de coopérer. Le Gouvernement a par contre engagé un dialogue interne en y excluant la majeure partie des partis politiques de l'opposition et de la société civile indépendante.

Le système judiciaire burundais a été instrumentalisé par le pouvoir exécutif pour la répression de ses opposants et la consécration de l'impunité à l'égard des agents étatiques. Certaines lois liberticides ont été mises en place pour légitimer des pratiques qui étaient au départ illégales et arbitraires.

Concernant l'exercice des droits et des libertés publiques, avec le troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza, la liberté d'expression au départ qui avait enregistré des avancées considérables a connu un recul. Toutes les organisations de la société civile et des media qui se sont exprimées contre ce mandat ont été suspendues. Des radios privées comme

---

4, Avenue des Euphorbes, B.P.177 Bujumbura-Burundi, Tél. :(257) 22228636, Fax :(257)22220004

E-mail :[info@ligue-iteka.bi](mailto:info@ligue-iteka.bi), Website : <https://www.ligue-iteka.bi>



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

la RPA, Bonesha FM, Radio-Télévision Renaissance ont fait l'objet d'incendies et de pillages et ont été fermées et la majorité de leurs journalistes ont été contraints à l'exil ou emprisonnés. Aussi, des radios internationales comme VOA et BBC se sont vu retirer leur autorisation d'exploitation sur le territoire burundais.

A la veille des élections de 2020, la situation des droits de l'homme reste préoccupante. En plus du processus électoral entaché d'irrégularités et marqué par des contributions forcées imposées à la population burundaise, la Ligue Iteka a relevé des cas d'intolérance politique allant aux affrontements entre des membres des partis politiques, aux destructions des permanences de ceux-ci, aux assassinats, aux discours de haine et d'intimidation de certaines autorités administratives et policières.

Comme l'illustre ce rapport sur le 3<sup>ème</sup> mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza, la crise au Burundi a affecté tous les secteurs de la vie du pays.

Face à cette situation de violations graves des droits de l'homme au Burundi, la Ligue Iteka recommande :

## **Au Gouvernement du Burundi**

- d'œuvrer pour la restauration de la paix dans le pays ; de reprendre sans délais la coopération et la collaboration avec tous les mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme ;
- de se ressaisir et de garantir les droits et les libertés publiques afin de renforcer la gouvernance démocratique au Burundi ;
- de cesser l'instrumentalisation et la politisation des institutions nationales et les services publics;
- de cesser la paupérisation de la population et d'œuvrer pour un développement durable.

## **Aux partis politiques**

- de s'abstenir de toutes pratiques, discours ou enseignements pouvant entraîner des divisions et des violences au sein de la population ;
- de considérer l'intérêt général de la nation dans leur projet de société ;
- de privilégier le dialogue en cas de mésentente politique.



# LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

*Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991*

*Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)*

## **Aux partenaires techniques et financiers**

- d'user de leur influence pour contraindre le Gouvernement burundais à restaurer un Etat de droit et démocratique ;
- de prendre en considération la situation financière alarmante de la population afin de lui venir en aide.

## **A l'UEAC, à l'Union Africaine et aux Nations Unies**

- de s'impliquer pleinement pour restaurer un Etat de droit et démocratique au Burundi.

## **A la CPI**

- d'accélérer les enquêtes et procéder aux inculpations qui s'imposent.

## **A la population**

- de rester solidaire et de ne pas céder aux sollicitations et enseignements divisionnistes ou toute sollicitation dans le sens de la violence ;
- de dénoncer tout acte de nature à semer ou à entretenir l'insécurité.

**Pour la Ligue Iteka**

**Anschaire NIKOYAGIZE**



**Président**